

Le huitième jour de Janvier mil six cents quatre vingt
 six huit Simon Bogar Cordonnier age de vingt huit ans fils
 de feu François Bogar et de Louise L'Éliat natif de la paroisse
 de Lesveat en la ville de Vannes et Françoise Deniel age de vingt
 sept ans natif de la paroisse de la martine parois de Ploudry
 et deax parties a brest de puis plusieurs années ont esté

10

mariés en face de l'Église leur consentement a esté pris par le soubric
 par paroles de mariage a esté pris par le soubric
 Recteur de Brest qui a célébré sa s^{te} messe et leur a donné
 la benediction nuptiale, en consequence des fiancailles et
 des bans bien contrôllés et faits sans oppo^sition en mes
 de François peron pasteur et Guillaume madon Cordonnier
 Cousins germains de les deux, Jean Deniel Jeanne goar
 pere et mere de l'epouse René poelpre cordonnier guillau
 Corniac Heoier amys des parties et autres habitants dudit
 Brest a tous attestants l'age et le domicile et la liberte des
 parties en fait de mariage, les seuls peron poelpre ont
 déclaré scavoir signer J peron: Rognant
 René Poilpre

Acte de mariage de Simon Bogar et Françoise Deniel le 18-01-1698 à la paroisse Les Septs-Saints de Brest, Finistère